



Commune de La Grande Béroche

Conseil communal

Arrêté relatif à l'adhésion au service intercommunal d'archivage

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les archives de l'Etat, du 22 février 2011, et son règlement d'exécution, du 29 avril 2013 ;

Sur proposition du président du Conseil communal ;

arrête :

- Article 1^{er}* La Commune de La Grande Béroche adhère à la convention intercommunale relative au service intercommunal d'archivage.
- Article 2* Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} janvier 2018.
- Article 3* Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bevaix, le 13 novembre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
Gilbert Bertschi

Le secrétaire,
Joël Wahli